

**7SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

BUREAU

Séance du 28 mars 2019

Délibération N7

Travaux de construction du centre d'incendie et de secours d'EGUZON : avenant n°1 aux marchés suivants: lot n° 1 (marché n° 2018-083) : VRD – espaces verts – clôtures et lot n° 2 (marché n° 2018-084) : gros œuvre – ravalement.

VOTE : adopté à l'unanimité

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du conseil d'administration du 14 décembre 2016 portant délégation au bureau ;

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU le marché de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un centre d'incendie et de secours à EGUZON passé avec l'OPAC 36 en date du 16 février 2017 ;

VU les marchés objets du lot n° 1 : VRD – espaces verts – clôtures n°2018-083 et du lot n°2 : gros œuvre – ravalement n°2018-084.

VU les projets d'avenant n°1 ;

Considérant l'intérêt des modifications dans le cadre des travaux de construction du CIS d'EGUZON ;

DECIDE

Article unique : les avenants n°1 au marché du lot n°1 : VRD – espaces verts – clôtures n°2018-083 passé avec l'entreprise ATRS et au marché du lot n°2: gros œuvre - ravalement n°2018-084 passé avec l'entreprise NOUVELLE BERNARDEAU dans le cadre des travaux de construction du CIS d'EGUZON sont approuvés, tels que mentionnés dans l'annexe ci-jointe et le président de l'OPAC 36, maître d'ouvrage délégué, est autorisé à les signer.


Serge DESCOUT

AVENANT : N° 1

A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et du titulaire

Maître de l'ouvrage

Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre
RN 151 – Rosiers
36130 Montierchaume
Tel : 02.54.08.18.00

Maître de l'ouvrage mandaté, agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage en vertu d'une convention de mandat en date du 16 février 2017

Office Public d'Aménagement et de Construction de l'Indre

90, av Charles de Gaulle
Boite postale 115
36002 Châteauroux cedex
Email : achatspublics@opac36.fr
URL : www.opac36.fr rubrique « Je suis professionnel »
Représenté par Pascal LONGEIN, Directeur Général

Titulaire du marché :

A.T.R.S
ZI La Preales
36 400 LACS
Représenté par Monsieur Raphaël BONNIN, gérant

B. Renseignements concernant le marché

Objet du marché :

CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS A EGUZON
Lot 1 - V.R.D. - Espaces verts - Clôtures

N° du marché : 2018-083

Date du marché : 26 juillet 2018

Transmis en préfecture le : 27 juillet 2018

Notifié le : 31 juillet 2018

Montant initial du marché :

<i>Montant HT :</i>	113 000,00 Euros
<i>Montant TTC :</i>	135 600,00 Euros

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appels d'offres (le cas échéant) : /

Date de la délibération autorisant la signature de l'avenant : 28 mars 2019

C. Objet de l'avenant

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de modifier les prestations et d'ajuster le montant du marché en conséquence.

ARTICLE 2 - PRESTATIONS MODIFIEES

- Assainissement des eaux pluviales : +892,00 € HT

ARTICLE 3 - MONTANT DE L'AVENANT

Les prestations à ne pas exécuter par le titulaire du contrat seront payées en fonction des prix inscrits dans sa proposition en date du 10/01/2019.

Cette pièce fait partie intégrante de l'avenant au contrat.

Le montant total de l'avenant au contrat est fixé à + 892 € H.T (1 070,40 € TTC), soit en toutes lettres Mille soixante-dix euros

ARTICLE 4 - MONTANT DU MARCHE

Le montant initial du marché de 113 000 € H.T est donc porté à 113 892,00 € H.T (136 670,40 € T.T.C) , sous réserve de l'ajustement ultérieur de cette somme, d'une part suivant les prestations réellement exécutées et justifiées, et d'autre part par l'application des modalités de variation des prix prévues au contrat.

La plus-value s'élève donc à 0,79 % du montant du marché initial.

ARTICLE 5 - AUTRES CLAUSES

Les clauses et conditions du contrat initial (et des précédents avenants éventuels) demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

D. Signatures des parties

Fait à

, le

Le titulaire,
(signature + cachet entreprise)

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur
Le Directeur Général,

Pascal LONGEIN

E. Notification de l'avenant

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A , le

AVENANT : N° 1

A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et du titulaire

Maître de l'ouvrage

Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre
RN 151 – Rosiers
36130 Montierchaume
Tel : 02.54.08.18.00

Maître de l'ouvrage mandaté, agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage en vertu d'une convention de mandat en date du 16 février 2017

Office Public d'Aménagement et de Construction de l'Indre

90, av Charles de Gaulle
Boite postale 115
36002 Châteauroux cedex
Email : achatspublics@opac36.fr
URL : www.opac36.fr rubrique « Je suis professionnel »
Représenté par Pascal LONGEIN, Directeur Général

Titulaire du marché :

NOUVELLE BERNARDEAU
ZI Les Murailles
36400 MONTGIVRAY
Représenté par Christian Champagne, Président

B. Renseignements concernant le marché

Objet du marché :

CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS A EGUZON
Lot 2 - Gros oeuvre - Ravalement

N° du marché : 2018-084

Date du marché : 26 juillet 2018

Transmis en préfecture le : 27 juillet 2018

Notifié le : 03 août 2018

Montant initial du marché :

<i>Montant HT :</i>	92 697,81 Euros
<i>Montant TTC :</i>	111 237,37 Euros

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appels d'offres (le cas échéant) : /

Date de la délibération autorisant la signature de l'avenant : 28 mars 2019

C. Objet de l'avenant

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de modifier les prestations et d'ajuster le montant du marché en conséquence.

ARTICLE 2 - PRESTATIONS MODIFIEES

- Mise à niveau du puits existant : + 3 155,00 € HT

ARTICLE 3 - MONTANT DE L'AVENANT

Les prestations à ne pas exécuter par le titulaire du contrat seront payées en fonction des prix inscrits dans sa proposition en date du 22/01/2019.

Cette pièce fait partie intégrante de l'avenant au contrat.

Le montant total de l'avenant au contrat est fixé à + 3 155,00 € H.T (3 786,00 € TTC), soit en toutes lettres Trois mille cent cinquante-cinq euros

ARTICLE 4 - MONTANT DU MARCHE

Le montant initial du marché de 92 697,81 € H.T est donc porté à 95 852,81 € H.T (115 023,37 € T.T.C) , sous réserve de l'ajustement ultérieur de cette somme, d'une part suivant les prestations réellement exécutées et justifiées, et d'autre part par l'application des modalités de variation des prix prévues au contrat.

La plus-value s'élève donc à 3,40 % du montant du marché initial.

ARTICLE 5 - AUTRES CLAUSES

Les clauses et conditions du contrat initial (et des précédents avenants éventuels) demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

D. Signatures des parties

Fait à

, le

Le titulaire,
(signature + cachet entreprise)

*Le représentant du Pouvoir Adjudicateur
Agissant au nom et pour le compte du SDIS 36, Maître de l'ouvrage
Le Directeur Général,*

Pascal LONGEIN

E. Notification de l'avenant

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A, le